

St Germain Laval

Pour vous informer

Internet: selvai.seliweb.net

Email: Sel.VAI.42@gmx.fr

Des correspondants:

- Evelyne Vallensant: 04.77.62.59.68*
- Marina Biondi: 04.77.62.65.09*

Vous pourrez nous rencontrer le jour des inscriptions (vous serez informé par voie de presse et affichage), ou en contactant les personnes ci-dessus

En savoir plus: www.solidaire.org

S = *S*ystème
E = d'*E*change
L = *L*ocal



*Pour changer... Échangeons
(sans argent)*

*des savoirs, des biens et des
services, tissons du lien,
dans un esprit de convivialité
et de solidarité.*

Qu'est-ce qu'un SEL?

Le SEL est une association qui regroupe des personnes qui mettent à la disposition les uns des autres des savoirs, des biens et des services. L'échange se pratique de gré à gré SANS ARGENT entre les partenaires. Dans un SEL, chacun apporte ses richesses et peut bénéficier de celles des autres.

C'est du troc?

Pas du tout! Dans le troc deux personnes échangent au même moment deux choses qui ont à peu près la même valeur. Dans le SEL les échanges sont transférés à différentes personnes et à différents moments grâce à l'unité d'échange.

C'est du travail au noir?

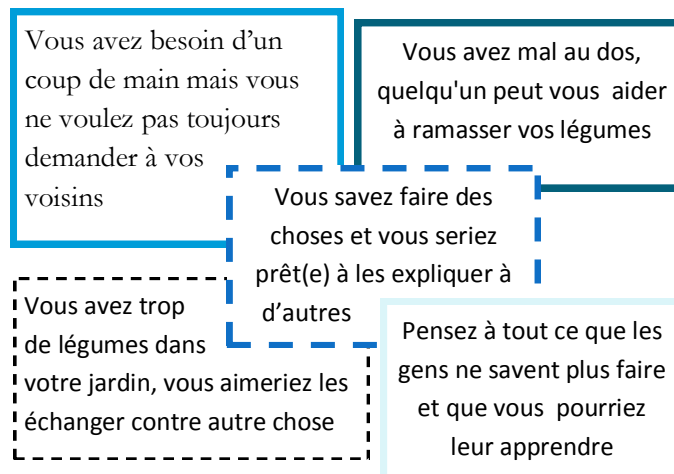
Non! Il s'agit d'une entraide entre adhérents pour des coups de main "ponctuels, non répétitifs et de courte durée".

Attention! Un professionnel doit déclarer son revenu. Si je suis garagiste, je peux aider quelqu'un à repeindre sa cuisine, mais si je répare sa voiture je dois le déclarer.

Qui peut s'inscrire?

L'adhésion au SEL VAI est ouverte à toute personne de plus de 18 ans. La montant de l'adhésion est de 6€ par an. Toute adhésion entraîne l'acceptation du règlement intérieur et de la charte d'éthique remis au nouvel adhérent.

Qu'est ce qu'on échange?



Vous avez tous des richesses à échanger!

Quelques exemples:

- ◆ Faire des courses
- ◆ Promener un chien
- ◆ Arroser les plantes
- ◆ Rentrer du bois
- ◆ Garder des enfants
- ◆ Accrocher un cadre
- ◆ Covoiturage
- ◆ Aider à la cueillette
- ◆ Apprendre à tricoter
- ◆ Déplacer un meuble
- ◆ Faire des confitures
- ◆ Echanger des légumes
- ◆ Discuter en langue étrangère

Vous pouvez tout imaginer!

Les seules limites sont vos capacités et votre imagination!

Comment sont comptabilisés les échanges?

Les adhérents échangent entre eux grâce à une unité de mesure que l'on peut considérer comme une monnaie virtuelle et locale: **la goutte d'eau**. Le montant d'une transaction est fixé de gré à gré entre les deux adhérents.

Pour assurer l'équité du système, le temps passé est comptabilisé. Une heure donnée pour un service sera compensée par une heure d'un autre service ou par un objet équivalent.

1h = 60 gouttes soit une goutte par minute

Comment ça marche?

Chaque adhérent dispose d'un compte.

Un "catalogue" recense toutes les propositions d'échange.

Proposez ce que vous aimeriez faire, c'est une OFFRE.

Exprimez ce que vous aimeriez recevoir, c'est une DEMANDE.

Ensuite, les adhérents prennent contact directement pour organiser l'échange.

Lorsque c'est fait, ils valident leur échange et leurs comptes sont mis à jour.

Exemple: Martine veut accrocher un tableau dans son salon. Elle consulte l'annuaire du SEL et appelle François qui a inscrit dans ses offres "bricolage maison". François installe le tableau pour 40 gouttes. Martine et François valident leur échange. Avec les gouttes ainsi acquises, François pourra bénéficier des légumes que propose un autre adhérent.